

Etats Généraux du transport routier de marchandises

Groupe « attractivité des métiers, reconnaissance des qualifications et formation professionnelle »

(liste des participants jointe)

relevé de conclusions de la réunion n° 2 du 17 mars 2010 de 10h à 16h30.

I - Accueil et débats liminaires

M. Philippe Grillot, président de TLF et président de ce groupe, pris par d'autres obligations a demandé à être excusé pour son absence. Il a donc demandé à M. Philippe Choutet de bien vouloir assurer la présidence de la séance. Il est par ailleurs demandé d'excuser l'absence de plusieurs participants qui n'ont pu assister à cette réunion (voir liste des participants).

Monsieur Choutet accueille trois nouveaux membres dans le groupe : M. Gilles Dimbert (TLF), M. Gérard Enel (OTRE) et Mme Céline Vatier (CSD). Il a par ailleurs souhaité la bienvenue aux représentants de la CGT qui n'avaient pu assister à la réunion précédente.

Avant d'examiner l'ordre du jour de la séance, il est fait lecture des courriers adressés par Monsieur Deneuille (FNTR) à Messieurs Grillot et Vieu concernant la présence en qualité d' OTRE de M. Bruno Rouy qui est par ailleurs président de PROMOTRANS. Ces courriers sont distribués en séance.

En réponse à la question posée par un représentant d'OTRE plusieurs membres du Groupe, représentants les organisations professionnelles ou les organisations syndicales, confirment être administrateurs du groupe AFT-IFTIM ; il ajoute que dans ces conditions leur présence dans ce groupe pourrait être remise en cause.

Après avoir pris acte des courriers et positions susvisés, les présidents de séance précisent qu'il leur paraît opportun de faire participer des représentants des organismes de développement de la formation dans la branche, compte tenu de la nature des thèmes entrant dans le champ de compétence du groupe; ils proposent qu'ils puissent être associés aux travaux du groupe en tant que « personnalités qualifiées ».

Le vice-président fait par ailleurs observer que lorsque seront mis en place des sous-groupes de travail, les organismes de formation seront invités.

La présence de Monsieur Rouy dans ce groupe est ensuite soumise à l'avis des membres. L'ensemble des organisations syndicales de salariés estime que les fonctions de Monsieur Rouy, chef d'entreprise, ne sont pas incompatibles avec sa présence dans le groupe puisqu'il y siège en qualité de représentant de l'organisation patronale à laquelle adhère son entreprise, OTRE. Les organisations patronales ne se prononcent pas.

Les présidents de séance précisent que lorsque les organismes de formation participeront, une autre personne que Monsieur Rouy devra représenter Promotrans. Ils précisent, par ailleurs, que seuls les organismes de développement de la formation seront invités et non les organismes dispensateurs de formation.

Le groupe retient cette proposition.

.../...

Etats Généraux du transport routier de marchandises

Groupe « attractivité des métiers, reconnaissance des qualifications et formation professionnelle »

(liste des participants jointe)

relevé de conclusions de la réunion n° 2 du 17 mars 2010 de 10h à 16h30.

Monsieur Dumont fait ensuite le point sur la suite donnée par les organisations professionnelles initialement non invitées à participer aux travaux du groupe au courrier qui leur a été adressé le 10 mars 2010 les invitant à y participer conformément à la décision prise par le groupe lors de la première réunion du 10 février 2010.

Le vice-président donne lecture de la réponse commune du 16 mars 2010 de la FNTS (Fédération nationale des transports sanitaires), FNAP (Fédération nationale des ambulanciers privés) et FNAA (Fédération nationale des artisans ambulanciers). Ces organisations, qui conditionnent leur présence à la création d'une structure de type « amélioration de la compétitivité et performance » propre à leur secteur d'activité en y associant leur « payeur » (un représentant de la Caisse nationale d'assurance maladie notamment), seront prêtes à participer à des sous-groupes de travail, qui concilieront ainsi leur demande d'intégrer les aspects économiques.

L'UFT fera parvenir les réponses écrites des organisations patronales qui en sont membres. Monsieur Mugnier estime que la mise en place de sous-groupes de travail moins orientés TRM faciliterait leur positionnement.

La FNTV fera part de sa décision de participer ou non aux travaux du groupe dès que ses instances décisionnelles se seront prononcées.

Avant d'entamer l'examen de l'ordre du jour de la réunion, il est proposé au groupe d'adopter un autre intitulé plus adapté à la réalité des thèmes abordés. Après discussion, notamment sur le fait de citer la formation professionnelle, le titre suivant a été adopté « attractivité des métiers, reconnaissance des qualifications et formation professionnelle ».

Plusieurs membres du groupe précisent qu'il ne doit pas y avoir confusion entre les travaux qui y sont menés en matière de formation professionnelle et ceux de la CNPE ou de la CNIC.

Les présidents de séance précisent que des passerelles sont inévitables.

II - Examen de l'ordre du Jour.

1 – Approbation du relevé de conclusions de la réunion du 10 février 2010.

Il est rappelé qu'il s'agit d'un relevé de conclusions et non d'un procès-verbal de séance. C'est pourquoi, il n'est pas fait état des positions individuelles de chaque membre.

Sous réserve d'une remarque relative à l'orthographe du nom de Monsieur Vanderhaegen, le relevé de conclusions est approuvé.

.../...

Etats Généraux du transport routier de marchandises

Groupe « attractivité des métiers, reconnaissance des qualifications et formation professionnelle »

(liste des participants jointe)

relevé de conclusions de la réunion n° 2 du 17 mars 2010 de 10h à 16h30.

2- Premier thème de réflexion retenue lors de la réunion du 10 février 2010: l'attractivité des métiers.

Il est proposé à chaque membre de présenter ses contributions; une synthèse de l'ensemble de celles-ci est ensuite faite. A l'issue des discussions, des thèmes récurrents ont pu être dégagés. Le groupe a validé quatre grands thèmes dans lesquels ont été regroupés des sous-thèmes consignés dans le tableau joint au présent relevé de conclusions. Il s'agit :

- pénibilité des métiers/conditions de travail,
- perspective d'évolution/de déroulement de carrières,
- sécurisation des emplois,
- communication sur la réalité des métiers.

Ce tableau servira de base à la prochaine séance de travail du groupe. Les contributions de chacun sur l'attractivité des métiers seront les bienvenues. Si besoin, ce tableau pourra faire l'objet de propositions de modifications.

Le point 3 de l'ordre du jour « identification et mise en place de sous-groupe de travail » n'a pas fait l'objet de débat à ce stade des travaux; il sera repris ultérieurement.

En revanche, pour le point 4 « Mission d'audit », Monsieur Choutet a donné une rapide information sur la mission d'audit initiée par le groupe 3 « Rénovation de la CCNTR » en indiquant qu'une partie des travaux menés dans ce cadre pourra certainement être reprise par le groupe 2 « attractivité des métiers, reconnaissance des qualification et formation professionnelle » (plus particulièrement la partie relative aux définitions d'emplois).

En l'absence de question diverse, il a été confirmé que la prochaine réunion du groupe aura lieu le vendredi 16 avril 2010. Une convocation, par voie électronique, sera adressé à chaque membre du groupe de travail une semaine avant la date prévue.

GROUPE DE TRAVAIL « attractivité des métiers, reconnaissance des qualifications et formation professionnelle »

Mercredi 17 mars 2010/ 10 heures

salle ABC -2 TPB

Liste des participants

Organisations syndicales

Maxime DUMONT

Jacques BECAULT

José SIEIRO

Jean-Pierre VILLEMEN

CFDT Vice-Président du groupe

CFDT

CFDT excusé

CFDT

Jean-Marc LAMBERT	CGT
Christophe PROVOST	CGT excusé
Jean-Michel VANDEARHAGEN	CGT
Frédéric BERARD	SNATT CFE-CGC
Bernard JUBIN	SNATT CFE-CGC excusé
Serge BELLARD	SNATT CFE-CGC excusé
Michel GUYOMARD	CFTC
Denis VASSEUR	CFTC excusé
Pascal GOUMENT	CFTC
Jacques JEAN	FNCR
Raymond PIGEON	FNCR
William MORIN	FO TRANSPORTS
André REYNOUDT	FO TRANSPORTS
Philippe MAITRE	FO TRANSPORTS

Organisations professionnelles

Philippe GRILLOT	TLF Président du groupe
Philippe CHOUTET directeur délégué aff. sociales	TLF Président de séance
Laure DUBOIS responsable pôle social	TLF excusée
Gilles DIMBERT	TLF
Bruno ROUY	OTRE
Jean-Marc RIVERA	OTRE
Gérard ENEL	OTRE
Olivier MUGNIER délégué général	UFT
Florence BERTHELOT secrétaire générale	FNTR/UNOSTRA
Françoise de Manny	FNTR/UNOSTRA
Yann VIGUIE	Chambre Syndicale du déménagement
Céline VATIER	Chambre Syndicale du déménagement